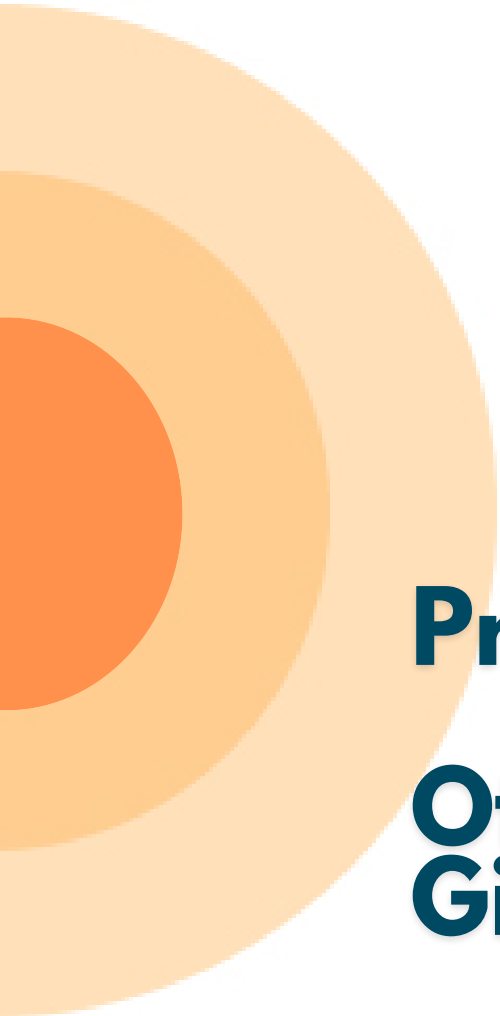


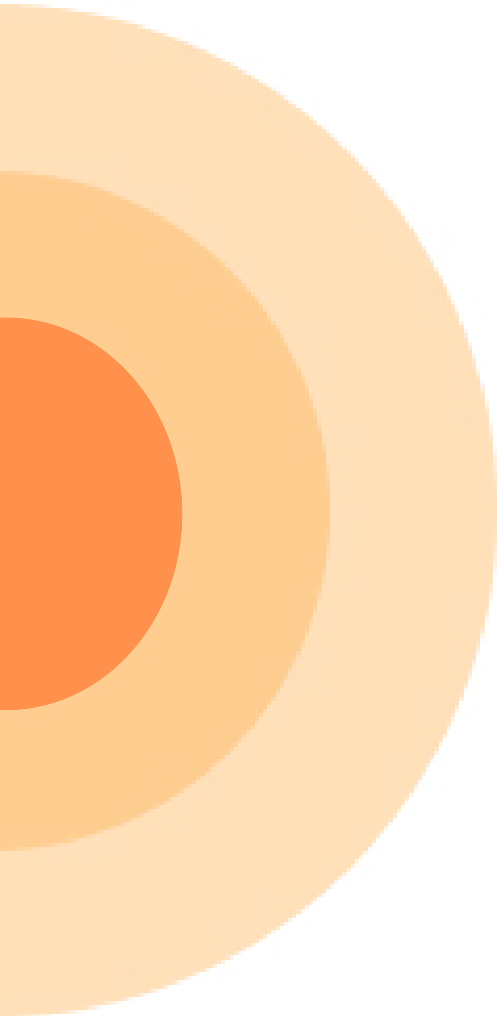


Présentation

**Offre de mobilité du Syndicat Sud
Gironde Mobilités**

Mardi 1er Septembre 2026





**Le Syndicat
Sud Gironde Mobilités**





Historique de la construction du Syndicat

📍 Les grandes étapes

1973

- Création d'un syndicat dédié à la construction des collèges langonnais

1983

- Transformation en Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SISS)

→ Conséquence des lois de décentralisation

→ Périmètre : Bassin langonnais + 4 communes de la CdC Convergence Garonne + 6 communes de la CdC du Réolais

2023

- Évolution en Syndicat de Mobilités

→ Territoires couverts : CdC Convergence Garonne, CdC Sud Gironde, CdC Réolais en Sud-Gironde

- 105 communes, 98 000 habitants et 55hab/km²

→ À la suite de la loi LOM (2019)

Rôle actuel du Syndicat SGM

- **Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) :**

- Définit et pilote les actions de mobilité
- Hors ferroviaire, lignes routières régionales et transport scolaire

- **Exploitant direct des services de mobilité**

- Aucun recours à des marchés publics
- Seule délégation : la mobilité solidaire, confiée à l'association locale Cap Solidaire, via convention



Perspectives d'évolution

2026 → Extension possible du périmètre du Syndicat à la CdC du Bazadais



Le Syndicat aujourd'hui



Les ressources humaines

- **38 salariés**
 - **28 conducteurs**
 - **2 chefs de projets**
- Postes financés par l'ADEME et l'Union européenne
- Missions : déploiement du vélo, des plans de mobilité employeur et du covoiturage
- **11 agents titulaires de la fonction publique territoriale**



Les ressources financières

- **Recettes annuelles : 4 140 000 €**
 - **1,8 M€ issus du Versement Mobilité**
 - **Soit 43 % des recettes totales**



Le patrimoine

- **Parc de véhicules**
 - **21 cars**
 - **4 bus**
 - **6 minibus**
 - **1 véhicule utilitaire**
 - **2 véhicules de service**
- **Patrimoine immobilier**
 - **22 000 m² de foncier**
 - **dont 1 800 m² de bâtiments**

Les grands objectifs du réseau



**Développer
plusieurs offres de
services au sein de
chaque commune du
territoire**



**Répondre le plus
possible à tous les
types de mobilités**



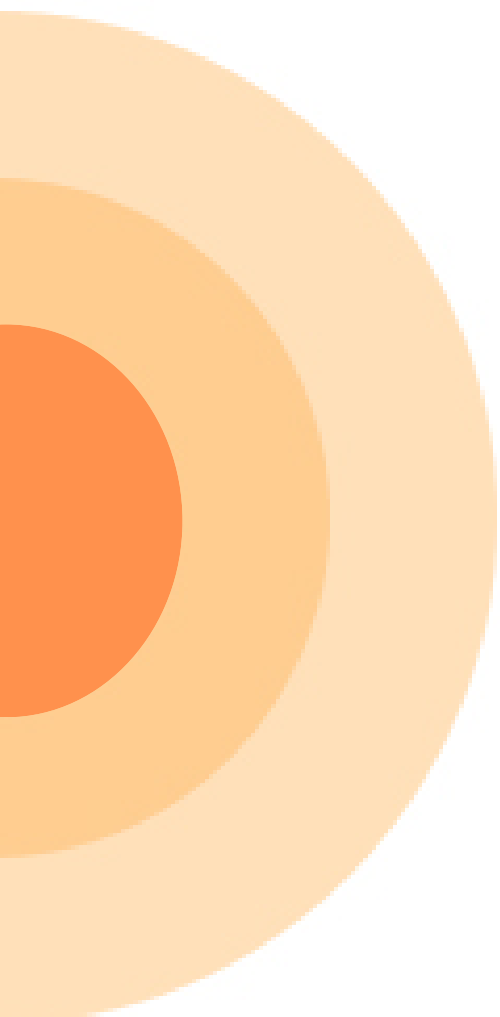
**Accompagner les
employeurs pour
organiser le
déplacement de
leurs employés**



**Proposer un service
accessible à tous les
habitants et
travailleurs du
territoire**



**Construire une
solidarité
intercommunale au
sein du bassin de
mobilité**



L'offre de mobilité actuelle du Syndicat





4 lignes régulières

A SGM, ces lignes sont au nombre de 4 et se situent en zones d'habitat et de services plus denses :

- **Chaque ligne régulière se fait en service unique.**
- **Elles desservent seulement les zones les plus denses où se trouvent le plus de services avec une bonne fréquence. Elles ne relient pas les communes les + importantes.**
- **Chaque arrêt de ligne régulière est un arrêt de TAD et chaque TAD se rabat sur une ligne régulière ou sur un hub.**
- **Les lignes fonctionnent 6/7 jours de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 18h.**



3 types de transport à la demande

C'est un transport qui ne se déclenche que lorsqu'une personne le réserve : c'est un transport sur réservation. A SGM, la réservation se fait 24h avant le départ.

EN PORTE A PORTE

le transporteur vient chercher la personne à son domicile pour l'amener à sa destination

TRANSPORT D'UTILITE SOCIALE

**Sur Prescription
Sur critères de vulnérabilité
Service payant tarif social
Service hors territoire SGM**

EN POINT D'ARRET

la personne se rend à un arrêt qu'elle a réservé pour une heure donnée

TRANSPORT A LA DEMANDE EN POINT D'ARRET

**Gratuit de 8h à 18h
1 A/R par jour et par personne
5/7 jours**

EN LIGNE VIRTUELLE

la personne se rend à un arrêt qu'elle a réservé mais à horaire fixe défini préalablement par SGM

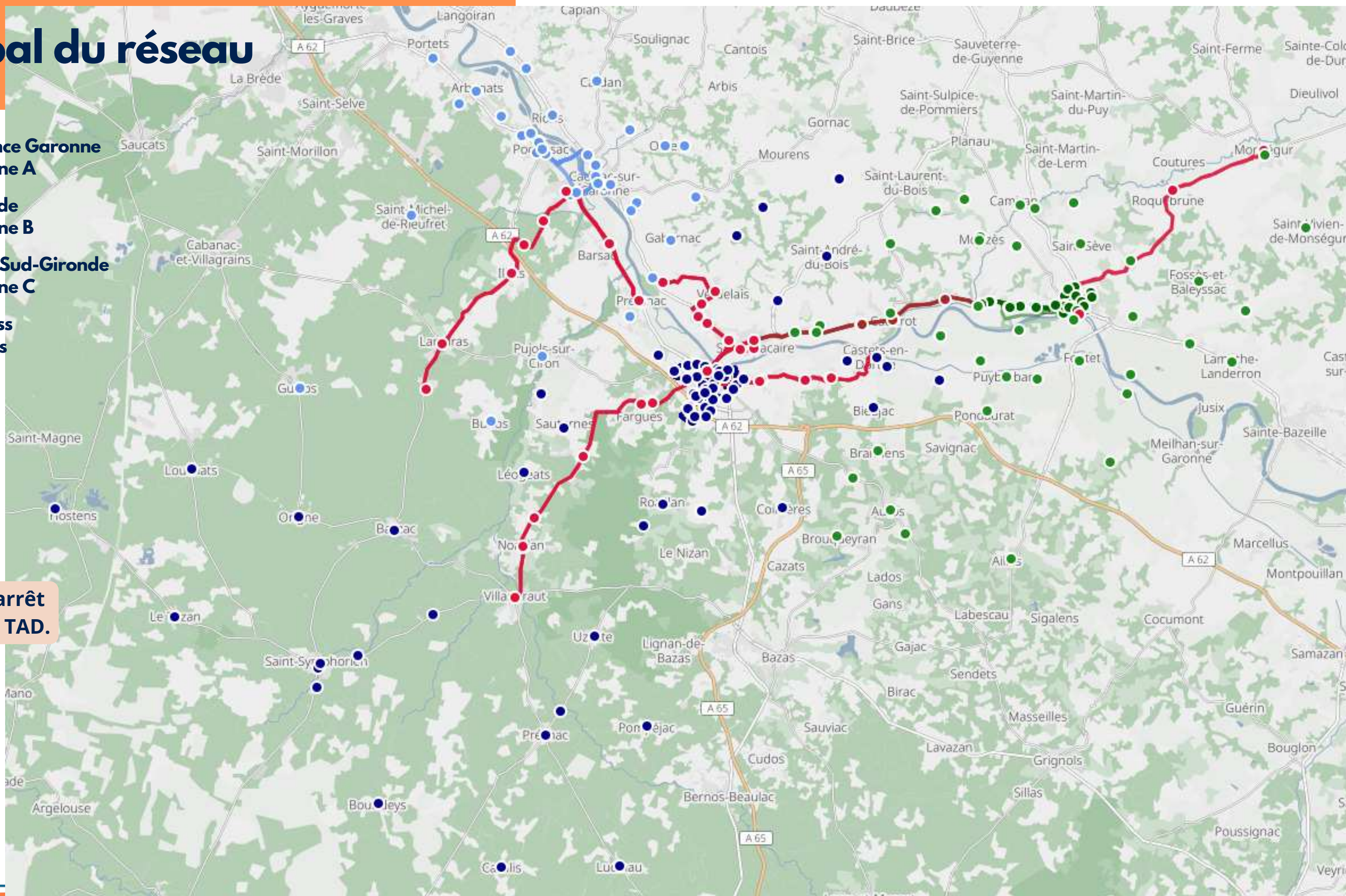
TRANSPORT A LA DEMANDE EN NAVETTE EXPRESS

**Gratuit de 6h30 à 8h et 18h à 19h30
1 A/R par jour et par personne
5/7 jours**

Plan global du réseau

- Arrêts CDC Convergence Garonne
- Arrêts + tracé Ligne A
- Arrêts CDC Sud-Gironde
- Arrêts + tracé Ligne B
- Arrêts CDC Réolais en Sud-Gironde
- Arrêts + tracé Ligne C
- Arrêts Navettes Express
- Ligne TAD Express
- Arrêts Ligne virtuelle
- Ligne virtuelle

⚠ Tous les points d'arrêt sont aussi des arrêts TAD.





Exemple de ligne régulière Langon-Toulenne

Ligne B :

Langon - Toulenne

de 6h30 à 19h30

du lundi au vendredi

de 9h30 à 18h30

le samedi

Fréquence de passage

en gare : **30 min**

Accompagnement obligatoire

pour les moins de 12 ans



Matériel roulant = lignes régulières

SUD GIRONDE MOBILITÉS
la mobilité qui nous rapproche !

À partir du 1er septembre

3 Lignes régulières **GRATUITES**

- A** Cérons - Cadillac
Béguey - Podensac
- B** Toulenne
Langon
- C** Gironde-sur-Dropt
La Réole

Transport à la Demande **GRATUIT**
sur réservation

- TAD Express
- TAD en points d'arrêt

Restez Connectés !

Des questions... Un numéro unique !
05 33 140 150

www.sudgirondemobilites.fr

SGM - Sud Gironde Mobilités, 5 rue Marcel Paul, 33210 Langon



Matériel roulant = TAD et TAD Express

- Traffic Evolution



SUD GIRONDE MOBILITÉS
la mobilité qui nous rapproche !

transport à la demande
TAD

Gratuit sur réservation
05 33 140 150

du lundi au vendredi
À partir du 1er septembre 2025

- TAD Express de 6h30 à 8h30 et de 17h30 à 19h30
- TAD de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

TAD
+ EXPRESS

TAD

Transport À la Demande

- TAD Express
- TAD en points d'arrêt

GRATUIT
sur réservation

www.sudgirondemobilites.fr

SGM
SUD-GIRONDE MOBILITÉS

Des questions... Un numéro unique !
05 33 140 150

Besoin d'un transport adapté ? Sous conditions d'éligibilité et à tarif solidaire, le TUS vous accompagne de porte à porte. Pour vous informer rendez-vous sur sudgirondemobilites.fr ou appelez le numéro unique.

SGM - Sud Gironde Mobilités, 5 rue Marcel Paul, 33210 Langon



- Opérationnel sur services TAD, TAD Express, TUS
- 8 places usagers

Plateforme de réservation TAD/TUS

Flyer de présentation des dispositifs TAD et TUS

LA LIGNE VIRTUELLE
Ligne virtuelle Langon ↔ Gironde (D1113) – sur réservation
Un service "à la demande", calqué sur les modalités du TAD en point de départ, circule désormais du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30, en aller-retour entre le Gare de Langon et la Gare de Gironde-sur-Ornêt.
Les arrêts sont fixes et répartis dans chaque commune traversée le long de la D1113.

LE TUS
Pour se déplacer quand c'est essentiel !
Le Transport d'Unité Sociale (TUS) est un dispositif de mobilité solidaire pérenne, par convention, à l'association Cap Solidaire spécialiste de la mobilité sociale et solidaire sur le territoire depuis plusieurs années. Ce service s'adresse aux personnes en situation de vulnérabilité qui rencontrent des difficultés à se déplacer pour accéder à l'emploi, à l'insertion ou aux soins.

Pour quoi ?
• Faciliter l'accès aux démarches liées à l'emploi et à l'insertion (entretiens, formations, rendez-vous avec un conseiller...)
• Faciliter l'accès aux soins et à la santé (consultations médicales spécialisées, examens, suivis réguliers...).

Pour qui ?
Le TUS est destiné aux personnes :
- En situation de handicap, par exemple lorsqu'elles :
• disposent d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
• perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
• ont une pension d'invalidité ou toute autre reconnaissance officielle attestant de limitations fonctionnelles majeures.
- En situation de vulnérabilité sociale :
• isolement
• ressources modestes
• difficultés d'accès aux transports.

Comment en bénéficier ?
• L'accès au TUS se fait sur orientation obligatoire d'un professionnel agréé :
Professionnels de l'insertion, du médico-social, travailleurs sociaux, structures d'accompagnement...
*Vous obtenez la liste des professionnels de territoire, contactez le responsable de votre territoire ou consultez le site de la ligne virtuelle.

Comment ça marche ?
• Service de porte à porte : prise en charge directement au domicile et livraison à l'adresse de destination.
• Périmètre de trajet : jusqu'à 100 km à l'aller (sans 200 km aller-retour), permettant par exemple de se rendre à Bordeaux ou Marmande.

Quel tarif ?
Le TUS est proposé à un tarif solidaire modulé selon le revenu fiscal du bénéficiaire :
• Minimum : 0,12 € / km
• Maximum : 0,32 € / km

Pour réserver, comment ça marche ?
• Téléchargez l'application mobile SGM, ou rendez-vous sur sudgirondemobilites.fr
• Site SGM : L'appli SGM
• Cliquez sur TAD/TUS, pour rejoindre la passerelle Cap-Sud-Gironde Mobilités et accéder à la réservation de votre trajet.
• Une fois votre compte validé par le service de mobilité solidaire, vous pourrez réserver votre trajet.

TAD & TUS
Des transports qui s'adaptent à vous !
BOUGEZ À LA CARTE !
TOUTES LES INFOS :
• TAD = Transport À la Demande
• TUS = Transport d'Unité Sociale
SUD GIRONDE MOBILITÉS
La mobilité qui nous rapproche !
SGM

Accueil

<https://reservation-sud-gironde-mobilites.simpliciti.fr/>

Je réserve !

Aucun transport à afficher.

Mes transports

Mes préférences

Date du transport *

30/09/2025

Arriver avant

Partir après

Heure (hh:mm) *

Heure (hh:mm)

Voyageur(s) *

J+1

1 voyageur

Adresse de départ *

Adresse de départ

Complément d'adresse

Complément d'adresse

Adresse d'arrivée *

Adresse d'arrivée

Complément d'adresse

Complément d'adresse

Motif de déplacement *

Sélectionner...

Titre de paiement *

Sélectionner...

Rechercher des trajets

Passerelle directe
depuis le site web
et l'appli SGM

Allo Mobilité

05 33 140 150

**LE NUMÉRO D'AIDE
POUR RÉPONDRE À TOUTES
VOS QUESTIONS SUR :**

Les transports en commun, scolaires...
Les aides possibles, la location sociale...
L'autopartage, le covoiturage...



J'ai trouvé un emploi
mais je n'ai pas de
solutions de déplacement !

Est-ce qu'il existe un transport
pour ma grand-mère ?

Mon enfant rentre au collège cette
année, peut-il prendre le car ?

Information mobilité

- Accueil téléphonique d'information

Orientation et redirection

- Écoute des besoins individuels, analyse de la situation et proposition de solutions adaptées.
- Redirection vers les services compétents

Aide aux démarches

- Soutien à la réservation de trajets (TAD, covoiturage).
- Aide à la constitution de dossiers (tarifs solidaires, aide au permis, etc.).
- Assistance numérique pour les applications ou sites web de mobilité

Développement application mobile

Services voyageurs en temps réel

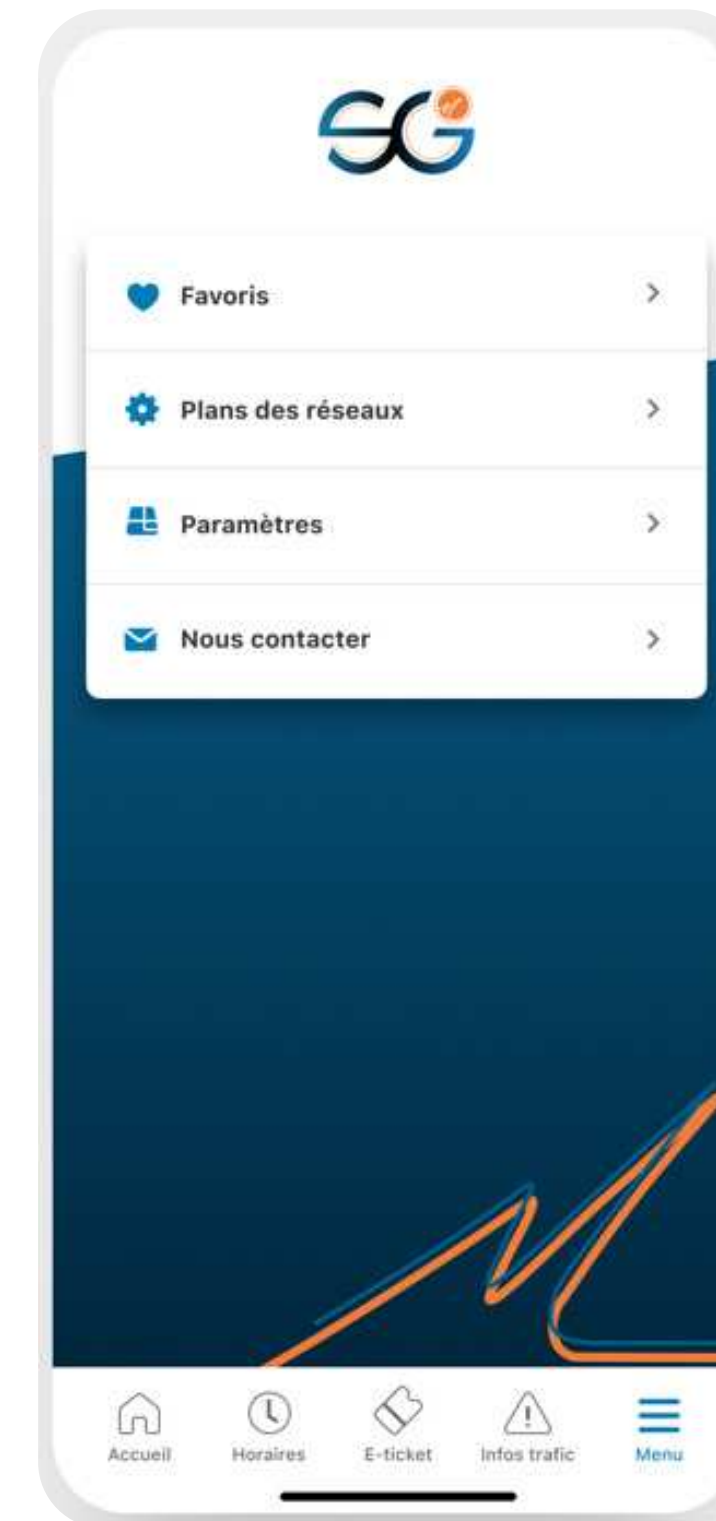
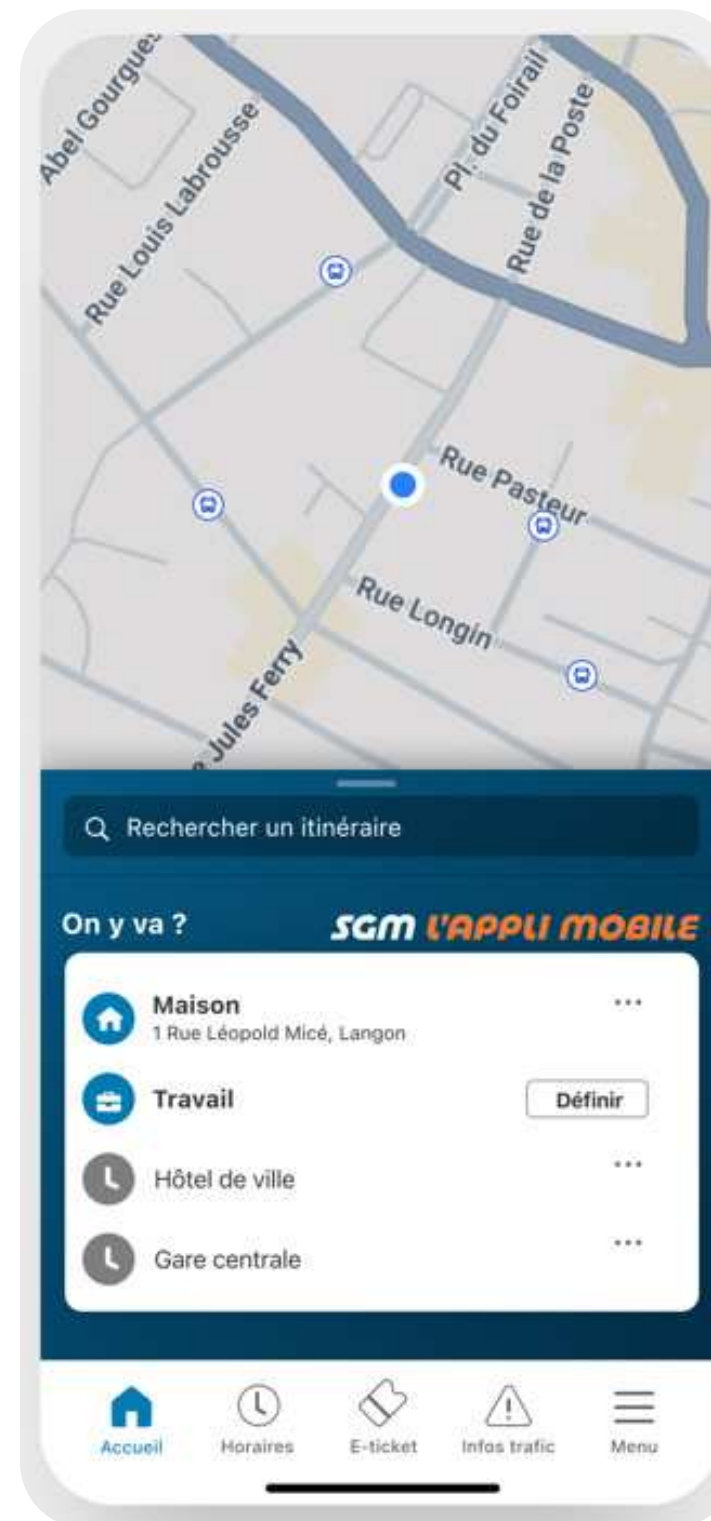
- Calcul d'itinéraire en temps réel intégrant l'ensemble de l'offre
- Suivi des trajets et des horaires en direct
- Alertes personnalisées sur le trafic, les perturbations ou les changements de service.

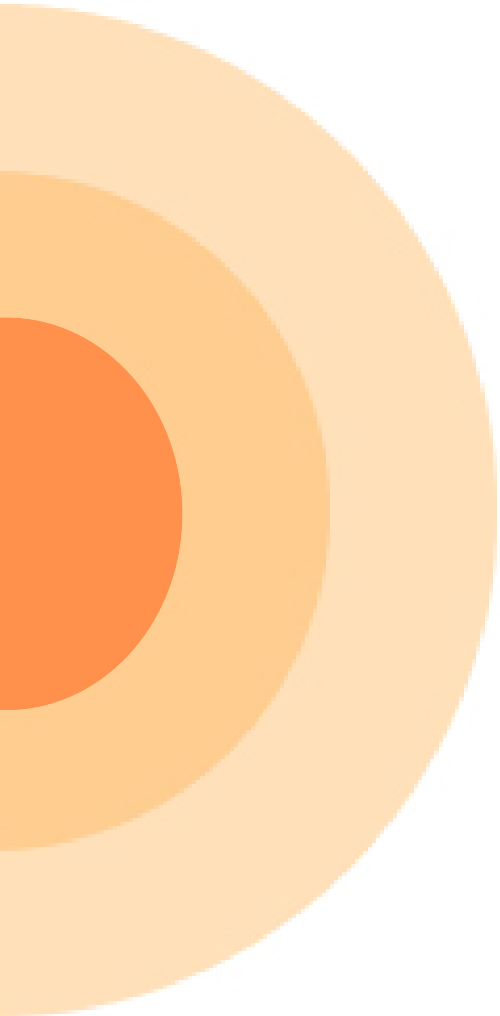
Portail de réservation TAD et TUS

- Création et gestion d'un compte usager unique pour le TAD et le TUS.
- Réservation directe des trajets à la demande, avec choix de créneau, point d'arrêt
- Gestion des trajets planifiés : consultation, modification ou annulation de réservations.

Notifications voyageurs

- Confirmation des réservations, rappels avant départ ou modifications de trajet.
- Possibilité d'activer des alertes par notification push, SMS ou mail selon les préférences utilisateur.





Les services de mobilités alternatifs



LA PLATEFORME T-CAP



**Diagnostic mobilité
& Accompagnement**



**Location tarif
solidaire
scooters, automobiles**



**Micro-crédit
achat réparation**

**Les bénéficiaires doivent être adressés par des prescripteurs
(professionnels Santé, Emploi, Insertion)**

LA ROUECYCLERIE



Vente de vélos recyclés et pièces détachées



Accompagnement à l'autoréparation de vélos



Location moyenne et longue durée de vélos électriques

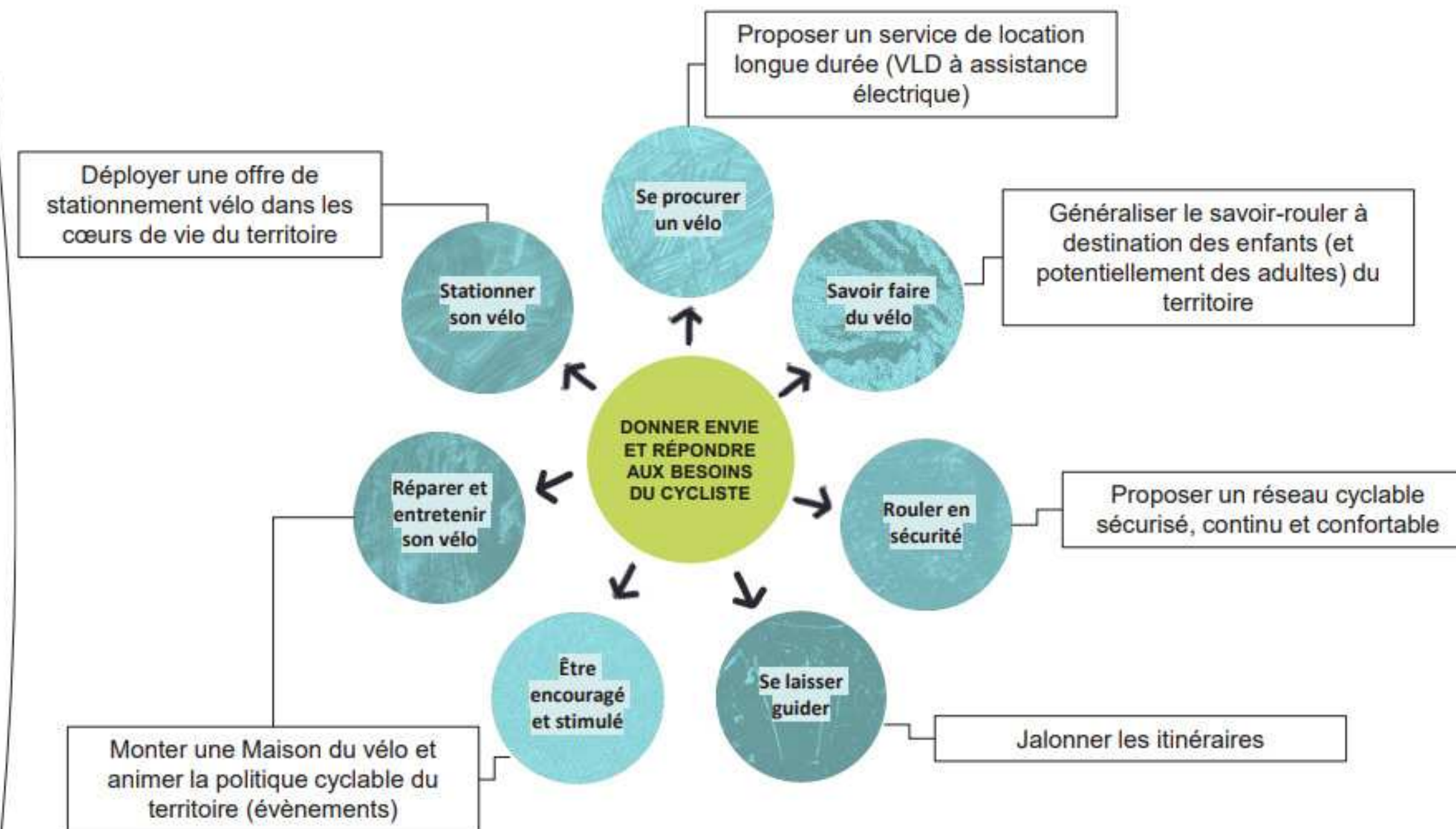


Prestations de sensibilisation et d'apprentissage au vélo et à la sécurité routière

- Services réalisés en insertion avec des jeunes des missions locales au siège de SGM
- En 2027, création d'un **bus de la mobilité** pour emmener tous les services de mobilité au coeur des communessions locales au siège de SGM

Stratégie du schéma directeur cyclable de SGM

Stratégie cyclable de Sud Gironde Mobilités



IDÉE DIRECTRICE : faire du vélo l'une des solutions complétant l'offre locale de mobilité (train, car, bus, TAD, covoiturage), notamment pour les déplacements du quotidien.



LE COVOITURAGE



Un site de covoiturage permettant de géolocaliser les adhérents et disposer de services sécurisants



Un système d'incitations par points



Des aménagements prioritaires et des points d'arrêts dédiés

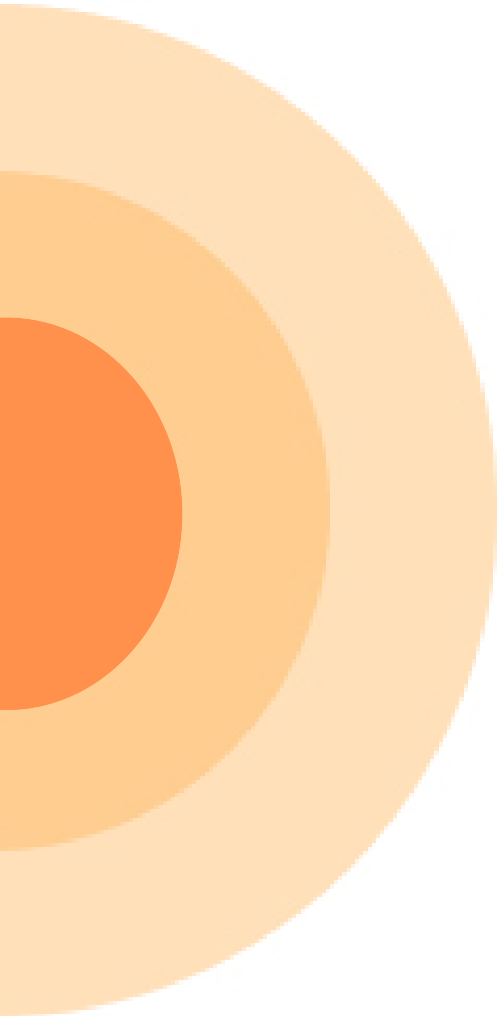


Une animation par communautés de covoitureurs

- Un service de covoiturage local desservant prioritairement les gares, les aires autoroutières et les grandes zones de services.
- Un covoitruage évitant les échanges purement monétaires et privilégiant des avantages de services

Cartographie des lignes de covoiturage et des zones stationnement





Le choix de la gratuité





* BUS GRATUIT *

"La gratuité des transports, un choix économiquement rationnel pour le Sud Gironde."

Validation par la Cour des comptes — septembre 2025

"Si la gratuité peut, dans le cas de petits réseaux, constituer une solution parmi d'autres aux problèmes de fréquentation, c'est-à-dire de sous-utilisation des transports collectifs, elle entraîne pour les réseaux importants et étendus des effets négatifs sur le plan financier."

— Cour des comptes, 15 septembre 2025

→ Conclusion explicite : la gratuité est JUSTIFIÉE pour les petits réseaux ruraux sous-utilisés — comme celui du Sud Gironde



Un territoire Sud Girondin à la demande mal identifiable

2 073 km²

Surface du territoire

**~53
hab./km²**

Densité très faible

77 %

Population rurale

**105
communes**

3 CC au démarrage (4
aujourd'hui)

- Demande initiale impossible à estimer avant l'ouverture du service — la billetterie fixerait un tarif dans le vide
- Distances domicile-travail longues → trajets coûteux à rentabiliser à l'unité
- Pas de réseau préexistant → pas d'usagers captifs → recettes billettique structurellement faibles

Un principe : c'est l'offre gratuite et accessible qui crée la demande



Un système payant qui coûterait cher pour le territoire Sud Girondin

Poste de dépense / recette	Réseau payant	Réseau gratuit	Écart net
Infrastructure billettique (valideurs, distrib., logiciel, maintenance)	40 000 – 80 000 €/an	0 €	– 60 k€
Personnel contrôle + régie (1 ETP réel : contrôle + régie cumulés, conducteurs formés à la régie liquidien)	35 000 – 45 000 €/an	0 €	– 40 k€
Leasing véhicule contrôleur (territoire vaste, déplacements = temps de travail)	5 000 – 8 000 €/an	0 €	– 6 k€
Fraude estimée (3–8 % sur petits réseaux)	2 000 – 5 000 €/an	0 € (fraude impossible)	– 3 k€
Incivilités liées au contrôle	Coût humain réel	Nul	Qualité +
Recettes billettique (15 % des coûts, petits réseaux)	+ 15 000 – 30 000 €/an	0 €	– 22 k€
BILAN NET ESTIMÉ pour le réseau SGM	Coûts nets : – 70 à 110 k€/an	0 € (coût évité)	+ 70 à 110 k€/an chaque année



Les autres intérêts de la gratuité

Favoriser la fréquentation et les usages

Un réseau gratuit :

- garantit une fréquentation plus élevée
- facilite l'adhésion sur un territoire peu habitué aux transports collectifs
- Touche le plus grand nombre

 **Objectif prioritaire : créer des habitudes de mobilité avant toute logique tarifaire**

Limiter la participation financière des employeurs

- **Un réseau payant aurait entraîné :**
 - l'obligation pour les employeurs de prendre en charge 50 % du coût des abonnements
 - pour chacun de leurs salariés
- **Le choix de la gratuité permet de ne pas alourdir la charge financière des entreprises du territoire**

Le choix d'accompagner les employeurs

Un engagement volontaire du Syndicat

- **Un choix d'accompagner les employeurs non obligatoire**
- **Recrutement d'un agent dédié**
- **Mission : accompagner les employeurs de plus de 11 salariés**
- **Actions menées :**
 - diagnostics de déplacements
 - enquêtes auprès des salariés
 - élaboration de plans d'actions mobilité
- **32 employeurs rencontrés** depuis septembre

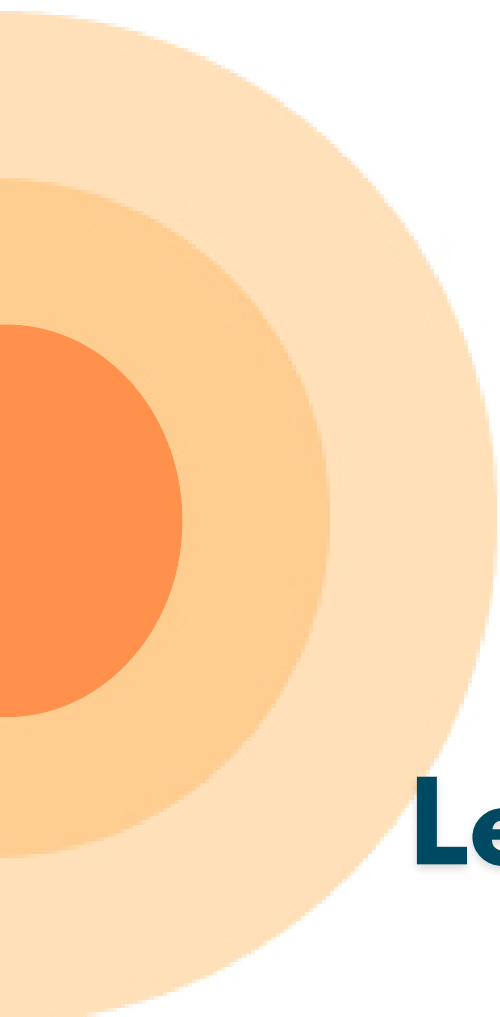
Des solutions adaptées aux réalités du terrain

- **Accompagnement à l'échelle :**
 - d'une entreprise
 - d'une zone d'activité
- **Mise en place de solutions de mobilité :**
 - sur mesure
 - adaptées aux contraintes locales
 - en lien direct avec les pratiques des salariés

Un levier pour renforcer le réseau SGM

- **Les actions déployées :**
 - nourrissent et complètent l'offre de mobilité SGM
 - favorisent l'usage des services existants

 **Objectif : créer une cohérence entre mobilités domicile-travail et réseau public**



Les chiffres de fréquentation





Chiffres de fréquentation du TAD et TUS

- **Pour le TAD**

- 55 missions par jour soit + de 1100 missions par mois
- Depuis septembre 2025 : + de 13 000 missions réalisées

- **Pour le TAD Express**

- 12 missions par jour soit 240 missions par mois
- Depuis septembre 2025 : 2900 missions réalisées

- **Pour le TUS**

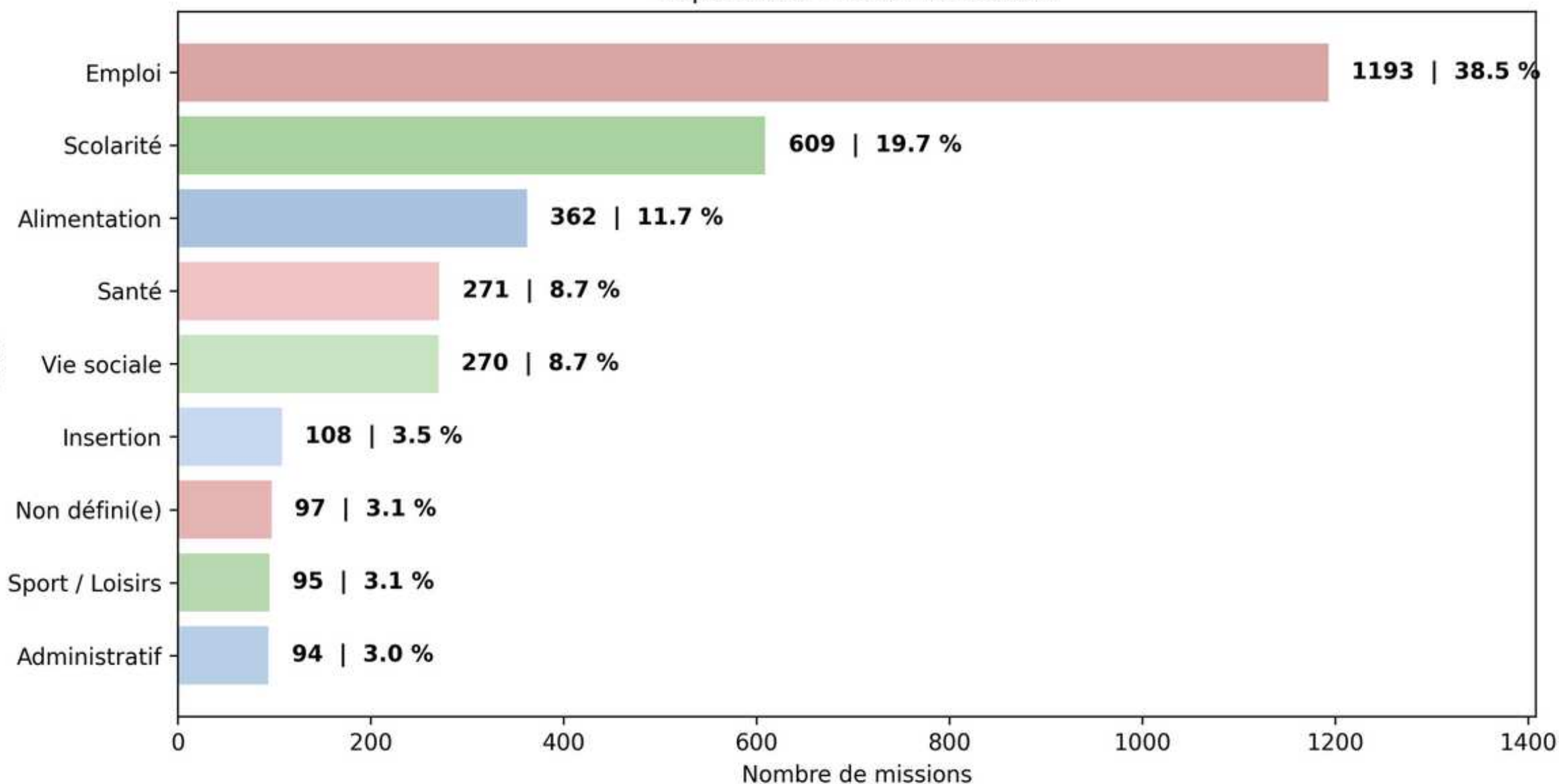
- 36 missions par jour soit 720 missions mois
- Depuis septembre : + de 8600 missions réalisées

- **Pour les lignes régulières**

- 115 000 voyages réalisés depuis septembre soit une moyenne de 376 voyages/jour

Répartition : missions TAD par motif

Répartition des missions TAD par motif
Septembre - Décembre 2025



près de 40 % des missions concernent les travailleurs

20 % des missions concernent la scolarité, et près de 80 % relèvent de “besoins vitaux”.

Le TAD répond donc pleinement à sa vocation de service public de mobilité, au service de l'accès à l'emploi et de l'insertion, de l'accès aux droits et de la cohésion sociale.